

ENSA TOULOUSE MCF VT H/F

Ref : 2023-1421349

Fonction publique

Fonction publique de l'État

Employeur

Ecole Nationale Supérieure
d'Architecture de Toulouse
(ENSA Toulouse)
Ministère de la culture

Localisation

ENSA de TOULOUSE

Domaine : Enseignement et formation

Date limite de candidature : 15/01/2024

Nature de l'emploi		Expérience souhaitée	
Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels		Non renseigné	
Rémunération <small>(fourchette indicative pour les contractuels)</small>	Catégorie	Management	Télétravail possible
Non renseigné	Catégorie A (cadre)	Non	Non

Vos missions en quelques mots

L'ENSA de Toulouse recrute un enseignant-chercheur dans le champ VT urbanisme et projet urbain.

Il interviendra en 1er et 2ème cycles en coordination avec l'équipe VT et rejoindra les équipes pédagogiques constituées. Il participera au développement de l'enseignement de l'urbanisme et du projet urbain, dans une approche transcalaire avec une attention particulière apportée aux dimensions de la participation et de la médiation, à la prise en compte des transitions écologiques et environnementales, et à l'adaptation. Il contribuera à un renforcement de la dynamique autour de la question transversale de l'observation, de l'analyse et de la conception "In situ" et "In vivo" en lien avec les thématiques de recherche du LRA (rythmes et

temporalités, proximités, etc.).

Charges pédagogiques :

En licence :

- En S4 (32 h TD) : il s'agira d'encadrer un atelier en binôme d'enseignant VT-SHS, sous la forme d'un intensif territorial et de séances de TD afin de permettre aux étudiants de découvrir et d'éprouver la ville et ses espaces urbains et paysagers (usages, ambiances, pratiques...), par l'immersion et l'arpentage in situ.
- En S5 (38h TD 2h CM) : le candidat sera chargé d'un groupe d'étudiants qu'il placera en situation de futurs concepteurs et acteurs des territoires, par l'expérimentation de pratiques de projets basées sur une approche pluridisciplinaire croisant les dimensions urbaine, paysagère et sociologique. Le S5 se situe dans la continuité du S4 et amène les étudiants vers d'autres méthodes d'analyse, en s'attachant à développer leurs capacités d'observation sur des territoires plus larges et à porter une attention particulière aux échelles, entre territoire et situations de projet.
- En S6 (20h TD 3hCM) : le candidat initiera les étudiants au processus de conception d'un espace public, en lien avec le projet architectural d'un équipement public mené dans l'atelier de projet .

En master :

- S7-S9 (104 h TD) : le candidat participera à la coordination d'un atelier de projet architectural, urbain et paysager, nourri de sa pratique professionnelle. Il accompagnera les exercices de conception dans une logique systémique intégrant différentes échelles du paysage construit en mouvement, les dynamiques sociales et sociétales et le vivant (la confrontation homme/habitat/milieu, l'urgence climatique...) en intégrant le non-humain.
- S7-S9 (15h CM) : il proposera un CM en Théories et cultures.
- (S7-S8 52h TD) : il participera à un séminaire où il développera une réflexion sur les pratiques professionnelles contemporaines dans le cadre d'une fabrique renouvelée de la ville, des territoires et des paysages, confrontée aux mutations accélérées.

Autres :

Il participera à l'encadrement des rapports d'études de licence et de stages et aux jurys. Il assurera la direction d'études d'ADE en formation HMONP.

Il devra participer aux différentes instances et commissions qui organisent la vie de

l'établissement.

Profil recherché

1 - Expériences et compétences souhaitées

Le candidat devra avoir un rapport à l'écrit établi (synthèse de travaux, rapports, articles...) à travers notamment une expérience dans la rédaction d'articles et/ou d'ouvrages dans son champ de compétences en parallèle et en dialogue avec sa pratique opérationnelle ;

- Écouter, communiquer et savoir, partager et faire circuler l'information entre collègues et vers l'extérieur ;
- Montrer une véritable appétence pour la recherche en situation, sur le terrain et la recherche-action ;
- Savoir communiquer et partager ses recherches et résultats avec les collègues et étudiants au profit de dynamiques collectives dans l'école ;
- Inscrire son projet dans un engagement personnel de recherche et de capitalisation dans le cadre d'un futur projet de thèse.

Le candidat devra avoir des compétences dans les apprentissages liés au domaine Ville, Territoires, Paysage :

- Avoir une expérience confirmée dans l'enseignement de la pratique opérationnelle du projet en agence, à différentes échelles architecturales, urbaines et territoriales ;
- Connaître l'enseignement des outils du concepteur en projet urbain et de paysage, représentation, outils de dessin : informatique, cartographie, plans, axonométrie, etc.
- Pouvoir faire valoir une expérience en termes de coopération avec les acteurs territoriaux ;
- Connaître et avoir pratiqué des outils de médiation et de co-conception en lien avec les habitants ;
- Concevoir et proposer une politique de formation dans sa discipline et en organiser la mise en œuvre ;
- Élaborer une méthodologie adaptée et des modalités pédagogiques ;
- Faire preuve de veille et d'anticipation ;
- S'adapter à l'évolution des fonctions, des problématiques, des méthodes et des outils dans un environnement en mutation rapide ;

2 - Préciser le rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

Le candidat participera aux activités de recherche du LRA en intégrant un ou plusieurs champs de compétence. Il participera à des projets de recherche locaux, nationaux et/ou internationaux, Il démontrera une capacité à articuler recherche et pédagogie.

Il se rattachera aux thématiques de travail en cours de structuration notamment aux démarches, travaux et séminaires en cours sur la question des situations, des rythmes, des nouvelles proximités et des protocoles.

3 - Diplômes souhaités ou expérience professionnelle requise :

Architecte et/ou urbaniste, avec une expérience professionnelle significative en matière de

conception des projets à l'échelle urbaine et territoriale, dans les domaines de l'urbanisme et du paysage : maîtrise d'œuvre, assistance à maîtrise d'ouvrage, études urbaines et paysagères, conception espaces publics.

Expérience pédagogique et de coordination dans un établissement d'enseignement supérieur.

Éléments de candidature

Personne à contacter

emmanuelle.toulouse@toulouse.archi.fr

À propos de l'offre

Informations complémentaires

Postes ouverts à la mutation ou au détachement.

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégialement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Conditions particulières d'exercice

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

Fondement juridique

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférence, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA

Statut du poste

Vacant à partir du 01/09/2024

Métier de référence

Enseignante / Enseignant dans le supérieur

Qui sommes nous ?

L'ENSA Toulouse s'engage, dans ses pratiques pédagogiques à former des architectes dans une approche diversifiée à l'aune des problématiques des transitions écologique et numérique, des mutations urbaines et rurales et de l'évolution des patrimoines matériel et immatériel, en dialogue avec les acteurs du territoire.

Le cycle de licence développe une progressivité avec des apports disciplinaires en début de cursus et des croisements disciplinaires à la fin visant une approche de la complexité. Les enseignements de licence constituent un programme pédagogique unique et commun aux étudiants. Des dominantes sont définies par semestre, permettant des apports approfondis.

En master les approches thématiques des séminaires et des ateliers de conception permettent à l'étudiant de construire son parcours jusqu'au PFE, en prise avec les diverses missions et pratiques du métier d'architecte et de son contexte culturel et professionnel. Les travaux du

Laboratoire de l'ENSA irriguent l'enseignement du master, dans un jeu dynamique d'échanges et confrontations.

À travers une politique partenariale soutenue, les étudiants, durant leur parcours, entretiennent des relations privilégiées avec leur environnement institutionnel, universitaire, professionnel et culturel, à toutes les échelles du territoire et bénéficient de nombreuses opportunités de mobilité internationale.

L'ENSA propose avec l'INSA Toulouse un double cursus architecte/ingénieur, et un master délocalisé à Hanoï.

L'ENSA Toulouse étant investie de longue date dans la recherche, son laboratoire (LRA) explore les problématiques actuelles et à venir du projet architectural, urbain et paysager et accueille aujourd'hui plus de quarante doctorants. Elle prépare ainsi une nouvelle génération de professionnels et d'enseignants-chercheurs, en renforçant simultanément le rayonnement international de l'établissement, qui s'appuie déjà dans le cursus initial sur une cinquantaine de conventions offrant aux étudiants des perspectives de mobilité très diversifiées. La recherche et la coopération internationale constituent donc des leviers essentiels pour les évolutions pédagogiques de nos formations initiales, doctorales et continues.

L'établissement est membre de l'Université de Toulouse.

Au-delà de la visibilité internationale que cela permet, cette adhésion témoigne de la volonté de l'école :

- d'être partie prenante de l'offre de formation du site ;
- de proposer à ses étudiants des parcours d'enseignement variés ;
- de défendre une politique scientifique qui s'appuie sur la coordination de la formation doctorale. En effet le Laboratoire de Recherche en Architecture de l'ENSA Toulouse est laboratoire d'accueil de 2 écoles doctorales de l'Université de Toulouse, école doctorale TESC (Temps, Espaces, Sociétés, Cultures) et l'école doctorale MEGeP (Mécanique, Énergétique, Génie civil, Procédés);
- d'offrir à ses enseignants et étudiants l'accès à des services communs de qualité.